

Archives et mémoires de 50 ans de combats par et pour le droit : le Gisti, l'immigration et la liberté de circulation

Le Gisti (Groupe d'information et de soutien des immigré·es), en collaboration avec La Contemporaine (ex-BDIC, Nanterre) et avec le soutien de l'ICM (Institut Convergence migrations) et de l'INED (Institut national d'études démographiques), organise un colloque international intitulé « Archives et mémoires de 50 ans de combats par et pour le droit ». Ces deux journées se tiendront, en français et en anglais, en mars 2024 sur le campus de l'Université de Nanterre. Trois des quatre sessions, organisées afin de favoriser le dialogue interdisciplinaire, seront constituées à partir des réponses à cet appel à contributions.

Contexte de la naissance du Gisti

L'histoire du Gisti commence en 1972, avec la rencontre entre des juristes, des travailleurs sociaux et des militants. Le nom « Groupe d'information et de soutien des travailleurs immigrés » marque la volonté de ses fondateurs et fondatrices d'allier expertise juridique et action politique dans un contexte où la France, comme plusieurs autres pays européens, décide de fermer ses frontières à l'immigration de travail. Luttés et campagnes se succèdent : pour la régularisation des sans-papiers, l'égalité d'accès à la protection sociale, le droit de vote, le droit de vivre en famille, contre l'enfermement et les expulsions, la politique de visas, la surveillance militarisée des frontières et la gestion utilitariste des migrations. Au-delà des droits des personnes concernées, c'est l'État de droit qu'entend défendre le Gisti. À la fin des années 1990, le Gisti place la liberté de circulation au centre de ses revendications, au même titre que l'égalité des droits entre Français et étrangers.

Un cinquantenaire marqué par plusieurs initiatives scientifiques

a) Le versement en cours des archives du Gisti à La Contemporaine

Un des objectifs de l'appel à projets pour le colloque est précisément de susciter des recherches, de mastéran·es ou doctoran·es notamment, qui pourraient prendre appui sur cette documentation inédite dont l'intérêt dépasse de très loin le cadre de l'association. Les « archives historiques » du Gisti sont toujours conservées dans ses locaux parisiens et seront rendus accessibles, sur demande, aux personnes voulant proposer une contribution au colloque. Ce moment du colloque sera aussi celui de l'officialisation du versement des archives du Gisti à la Contemporaine dont une partie, à savoir les archives de la permanence juridique qui comprennent plus de 27 000 dossiers individuels et couvrent la période 1990-2010, a déjà fait l'objet d'un premier versement intervenu à l'été 2022.

b) Le recueil de témoignages et récits de vie filmés de militant·es du Gisti

Dans le cadre d'un partenariat avec l'EHESS et La Contemporaine, sous la coordination de Liora Israël (directrice d'études, EHESS), des mastéran·es en sociologie ont depuis septembre 2020 recueilli 60 entretiens biographiques avec des militant·es actuels et d'ancien·nes membres du Gisti.

c) L'organisation d'un colloque international

L'objectif de ces journées est notamment de faire émerger des recherches inédites, en particulier à partir des nouveaux corpus mis à disposition au Gisti ou à La Contemporaine, institution partenaire de cet événement. Un des objectifs du colloque est la valorisation des archives du Gisti. Les communications proposées devront donc :

- soit porter sur le Gisti lui-même,
- soit pouvoir être menées à bien – au moins en partie – grâce à l'exploitation des archives du Gisti.

Les principaux axes de recherche proposés, **sans qu'ils soient exclusifs d'autres thèmes** inscrits dans le cadre méthodologique présenté ci-dessus, sont :

a) Les liens entre expertise et militance de terrain. On cherchera par exemple à savoir si les membres de l'association se considèrent et apparaissent d'abord, y compris aux yeux des médias, comme des « expert·es », des professionnel·les de tel ou tel domaine de compétence (droit, sciences humaines et sociales, communication, médecine, langues...), ou d'abord comme des militant·es. Pourraient être ici exploités les témoignages et biographies de membres du Gisti ainsi que les entretiens individuels menés entre 2020 et 2022. La revue *Plein droit*, qui constitue un vecteur d'échanges entre le milieu militant et le monde académique, pourraient également offrir un terrain d'exploration de cette problématique. Est par ailleurs accessible un important corpus rassemblant l'intégralité des articles de presse (dans *Le Monde* et *Mediapart*) faisant référence aux positions ou publications du Gisti.

b) Un bilan de la lutte par le droit. L'arme du droit, pour le Gisti, inclut l'action contentieuse. Quels ont été les stratégies mises en œuvre, les succès mais aussi les échecs rencontrés dans ce domaine ? L'enjeu est de taille puisqu'il s'agit d'une des raisons d'être du Gisti mais aussi parce que l'ensemble du monde associatif s'est progressivement approprié « l'arme du droit ». Une documentation a été collectée à l'occasion du colloque organisé par le Gisti en 2008, « Défendre la cause des étrangers en justice », qui a permis de dresser un bilan des trente premières années de cette activité contentieuse. Il s'agirait de poursuivre la recherche en se concentrant sur les vingt dernières années, de façon à mettre en lumière l'évolution des pratiques et des stratégies contentieuses. Le corpus intégral est disponible soit dans les archives papier, soit dans les archives numériques, selon les périodes concernées.

c) Les rapports entre le Gisti et les organisations de la société civile (associations, ONG, syndicats, collectifs divers). Il y a les partenaires « historiques » du Gisti, mais aussi ceux avec lesquels des liens ont été créés au fil des ans. Une attention particulière mériterait d'être portée aux relations entre le Gisti et *les associations ou collectifs d'immigré·es, de sans-papiers, etc.* Comment sont pris en compte leur savoir et leur expérience, comment articuler leurs attentes et leur autonomie avec les objectifs propres aux associations de défense des droits ? Il serait également intéressant d'analyser le rôle joué par le Gisti dans *l'extension du champ associatif hors des frontières de la France*, rendue nécessaire par l'internationalisation des enjeux migratoires, au niveau européen et au-delà.

d) Les priorités de l'engagement « gistinien » et leur évolution. Il s'agirait ici de revenir sur l'évolution des cibles et des objets de l'action militante – depuis les luttes autour des foyers de travailleurs immigrés jusqu'à la revendication de la liberté de circulation, en passant par la défense des sans-papiers, des demandeurs d'asile déboutés, des mineurs isolés, etc. Peut-on reconstituer à cet égard une périodisation, en lien - ou non - avec l'évolution des politiques publiques ?

e) Les mondes immigrés et leurs conditions d'existence. Les archives du Gisti fournissent autant de fenêtres sur les conditions d'existence et les luttes des mondes

immigrés. Les 27 000 dossiers individuels de la permanence juridique constituent un observatoire inédit sur les publics d'une association de défense des droits, incluant aussi bien les personnes concernées que les soutiens et autres intermédiaires. Croisés avec d'autres sources, ces dossiers offrent un reflet des conditions d'existence – logement, travail, famille, sociabilité, santé, etc. – de ces mondes immigrés au-delà même des questions de statut juridique.

f) Les acteurs des politiques d'immigration. L'exploration des archives peut aussi permettre d'orienter le projecteur sur les acteurs de la politique d'immigration. Par rapport à la proposition du point c), la perspective est ici moins centrée sur le Gisti et vise à une meilleure connaissance des modalités d'élaboration et des effets des politiques publiques. Parmi les acteurs figurent en premier lieu *les pouvoirs publics*, présents dans les archives à plusieurs titres : demandes de subventions, contentieux, auditions parlementaires, tribunes, communiqués, etc., ou encore dans les dossiers de la permanence qui font apparaître les obstacles rencontrés par les personnes pour faire valoir leurs droits. Les archives du Gisti constituent aussi une source d'information très riche sur les *acteurs de la société civile* impliqués dans les mobilisations et les luttes destinées à infléchir ou remettre en cause les politiques publiques.

Réponses à l'appel à contributions et calendrier :

Les réponses à l'appel à contribution devront être développées en 5 000 à 8 000 signes (espaces, notes et bibliographie comprises). L'accent sera mis sur l'aspect méthodologique et en particulier les usages envisagés des archives du Gisti en lien avec d'autres sources. Les propositions venant de l'ensemble des SHS et des sciences juridiques sont bienvenues. Les développements conceptuels et théoriques ont toute leur place dans ces réponses à condition que le primat soit donné à la présentation des questionnements et analyses liées aux sources mobilisées.

- Proposition à envoyer à gisti50@gisti.org avant le 30 mai 2023.
- Envoi des réponses du conseil scientifique : 30 juin 2023.
- Diffusion du programme du colloque : décembre 2023.
- colloque : mars 2024.

>> **Un accès aux archives sera organisé** pour permettre aux personnes qui souhaitent proposer une contribution d'avoir un aperçu de sources disponibles.

Comité d'organisation :

Emmanuel Blanchard, Nathalie Ferré, Claire Lévy-Vroelant, Noura Kaddour, Marc Fromentin Danièle Lochak, Claire Rodier, Franck Veyron.

Comité scientifique

Philippe Artières, Karen Akoka, Catherine Benoît, Laure Blévis, Sara Casella Colombeau, Antonin Durand, Émilien Fargues, Myriam Hachimi Alaoui, Liora Israël, Caroline Izambert, Dzovinar Kevoonian, Serge Slama, Alexis Spire, Claire Zalc, Lionel Zevounou.

Présentation succincte du fonds d'archives du Gisti

Les archives du Gisti, si elles peuvent servir à la socio-histoire de l'association, constituent aussi une source pour étudier celle de l'immigration depuis 1972 ainsi qu'un révélateur d'évolutions politiques, contentieuses et jurisprudentielles plus générales.

Elles se composent de trois ensembles distincts :

- *les archives dites « historiques »*. Elles couvrent la période qui va des débuts de l'association jusqu'à la fin des années 1990, moment à partir duquel les archives deviennent massivement nativement numériques. Elles représentent environ 40 mètres linéaires et sont conservées actuellement dans les locaux du Gisti. Il a été dressé un tableau de récolement de ces archives.
- *les dossiers de la permanence juridique*. Conservés depuis 1993, ils représentent environ 90 mètres linéaires, et 27 079 dossiers conditionnés dans des boîtes d'archives. Ceux accessibles sur autorisation (1993-2010) sont conservés à la Contemporaine.
- *les archives numériques*, constituées depuis la seconde moitié années 1990, archivées sur un serveur partagé, en fonction de critères de conservation rigoureux. Elles seront accessibles sur un poste dédié dans les locaux du Gisti.

Pour toute demande sur le contenu et la consultation des archives conservées au Gisti ou à La Contemporaine : gisti50@gisti.org